

France-Paris La Défense: Building construction work

OJ S 30/2016 12/02/2016

Contract notice – utilities

Works

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Électricité réseau distribution France (ERDF)

Postal address: 34 place des Corolles

Town: Paris La Défense Cedex

Postal code: 92079

Country: France

Contact person: Portail achats

For the attention of: Sébastien Guillaume

E-mail: sebastien.guillaume@edf.fr

Telephone: +33 156652078

Internet address(es):General address of the contracting entity: www.erdf.comAddress of the buyer profile: <http://pha.edf.com>Electronic access to information: <http://pha.edf.com>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://pha.edf.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Electricity

Other: 3513Z

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

The contracting entity is purchasing on behalf of other contracting entities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

Bail commercial en l'état futur d'achèvement (BEFA) sur l'agglomération de Béziers.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Design and execution

Main site or place of performance: Agglomération de Béziers.

NUTS code FR813 Hérault

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Dans le cadre de sa réorganisation, ERDF a décidé de regrouper certaines de ses activités dites mixtes (tertiaires et activités) de la région de Béziers sur un site unique mixte afin de renforcer les synergies entre ses métiers. ERDF recherche ainsi un immeuble à usage mixte à prendre à bail dans le cadre d'un BEFA permettant de répondre à ses besoins spécifiques lesquels seront précisées dans les documents de la consultation à venir. Des travaux d'aménagement des locaux pour le compte d'ERDF seront à réaliser conformément aux documents de la consultation à venir, avant la date de livraison de l'immeuble laquelle constitue la date de prise d'effet du BEFA.

II.1.6. CPV code(s)

45210000 Building construction work, 45211350 Multi-functional buildings construction work, 45213150 Office block construction work, 70112000 Development of non-residential real estate , 70310000 Building rental or sale services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

ERDF souhaite regrouper environ 110 salariés déjà présents sur Béziers, et répartis sur plusieurs sites (Sérignan et Montimaran), sur un seul et même immeuble d'activité mixte (tertiaire et activité) au sein de l'agglomération de Béziers à proximité d'une voie de communication rapide (autoroute par exemple).

La situation privilégiée au vue des axes routiers sera le sud ouest, l'Est et le Sud Est.

L'immeuble à construire sera conforme aux réglementations en vigueur: code du travail et RT 2012.

Il devra présenter une surface d'environ:

- 2 000 m² en surface utile brute locative de bureaux;
- 1 600 m² en surface utile brute de locaux techniques annexes et garages;
- 4 800 m² en espaces de stockage.

Les tolérances sur les surfaces sont de l'ordre de 5 %.

L'immeuble devra posséder 70 places environ de stationnement pour véhicules banalisés (y compris PMR et électriques) ainsi que les places spécifiques vélos, motos en nombre au moins égal à la réglementation et 100 véhicules utilitaires environ.

La livraison de l'immeuble (travaux d'aménagement preneur achevés) devra intervenir dans les 22 mois suivant la signature du marché et au plus tard le 31.8.2018.

La réalisation des travaux d'aménagement du preneur sera confiée au bailleur.

Le titulaire sera chargé par ERDF de l'ensemble des missions suivantes:

- Concevoir, entreprendre et suivre l'ensemble des études qui permettent de construire les bâtiments tels que précisés dans les documents de la consultation à venir;

- Effectuer et suivre toutes les démarches administratives en étroite liaison avec ERDF;
- Réaliser les travaux Tout Corps d'États y compris les travaux d'aménagement du preneur jusqu'à leur parfait achèvement tels que précisés dans les documents de la consultation à venir;
- Réaliser et suivre les actions permettant de confirmer la performance énergétique du bâtiment et la performance acoustique des aménagements.
- Exploiter les équipements techniques de l'immeuble tels que précisés dans les documents de la consultation à venir.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 130 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Garantie financière d'achèvement de l'immeuble délivrée par une banque ou un établissement financier, dans les mêmes formes que celles prévues aux dispositions de l'article R 261-21 b du code de la construction et de l'habitation à fournir telle que précisée dans les documents de la consultation à venir.

Assurances à justifier à la signature du marché: assurances de responsabilités, assurances de dommages, assurances dommages-ouvrages.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement du marché se fera sur les ressources propres d'ERDF.

Le paiement des travaux d'aménagement d'ERDF se fera à la livraison de l'immeuble sans réserve ou une fois ces dernières levées soit:

- Les modalités essentielles de paiement se feront par paiement correspondants aux prestations réalisées à 60 jours à compter de la date d'émission de facture.
- ou en surloyers durant la durée du BEFA.

Le paiement des loyers, des charges et du surloyer éventuel se fera trimestriellement à termes à échoir d'avance à compter de la date de prise d'effet du bail.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement d'entreprises attributaires du marché, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci coordonne les prestations de chacun des membres du groupement et représente ceux-ci auprès d'ERDF. Chacun des membres du groupement est engagé pour la totalité du marché (groupement « solidaire »).

Par ailleurs, un candidat, qui proposera une offre au titre d'un groupement d'entreprises, ne pourra pas remettre d'offre à titre individuel ou au titre d'un autre groupement.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Le candidat devra être un acteur immobilier en capacité de proposer un bail commercial en l'état futur d'achèvement dont les clauses et conditions sont déterminées plus précisément dans les documents de la consultation à venir.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Peuvent soumissionner:

Les candidats en conformité avec les dispositions suivantes (article 8 de l'ordonnance de transposition du 6.6.2005 modifiée et article 18 de son décret d'application n° 2005-1308 du 20.10.2005)

« Ne peuvent soumissionner:

- 1) Les Candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et L. 317-8 du code de la sécurité intérieure,
- 2) Les Candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 1146-1, L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail,
- 3) Les Candidats soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. Les Soumissionnaires admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché,
- 4) Les Candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date. Toutefois, sont considérées comme en situation régulière les Soumissionnaires qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties, mais qui, avant la date du lancement de la consultation, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté lesdits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues au présent alinéa ne peuvent être personnellement Soumissionnaires à un marché.
- 5) Les Candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail et qui, à la date à laquelle ils soumissionnent, n'ont pas réalisé ou engagé la régularisation de leur situation.

Pour justifier qu'il n'est pas dans l'une des situations citées aux points 1) à 5) ci-avant, le Candidat doit produire une déclaration sur l'honneur datée et signée. Ces conditions sont applicables aux candidats et à chacun des membres d'un groupement candidat. ».

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le candidat indiquera les chiffres d'affaires (promotion tertiaire uniquement) en EUR HT des années 2015, 2014 et 2013. Il précisera son CA prévisionnel pour l'année 2016.

Le chiffre d'affaire annuel moyen des trois derniers exercices exigible sera de 10 MEUR.

Les candidats devront obligatoirement fournir (original ou copie certifiée) les bilans et comptes de résultat avec leurs annexes des 3 derniers exercices comptables.

Les candidats devront fournir une présentation de leur société, leur organisation, leurs activités et leur savoir faire. Les candidats doivent être en mesure de présenter des interlocuteurs parlant et écrivant le français dans les domaines techniques et commerciaux et connaissant parfaitement la réglementation française dans le domaine concerné.

Documents complémentaires obligatoires à présenter:

Les candidats doivent apporter la preuve du respect de ces conditions dans le dossier de demande de participation répondant à cet avis. En cas d'absence de preuve, la candidature pourra être rejetée.

— KBIS.

— Le périmètre de consolidation du groupe auquel ils appartiennent (filiales et prises de participation).

— L'organigramme de l'entité juridique du candidat.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Le candidat est tenu de justifier et transmettre tout document permettant d'évaluer si les exigences ci-dessous sont remplies.

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Foncier

— Un titre de propriété, une promesse de vente ou a minima, un contrat de réservation du foncier entre le candidat et le propriétaire du foncier,

— La démonstration de la compatibilité du projet immobilier sur le foncier proposé par le candidat avec les règles du plan local d'urbanisme en vigueur.

Équipe:

Le candidat devra rassembler les compétences non exhaustives suivantes:

— de bailleur/promoteur;

— d'architecte(s) et de maître d'œuvre;

— de bureau d'études tous corps d'état (y compris d'étude thermique et performance environnementale, d'acousticien);

— d'économiste de la construction;

— d'ordonnancement, de pilotage et coordination de travaux tous corps d'état;

— d'exploitation/maintenance des bâtiments et de leurs installations.

Proposition méthodologique

— Le candidat devra justifier de la pertinence de l'organisation à mettre en place pour atteindre le résultat demandé et devra pouvoir réaliser les prestations dans les délais imposés au II.3.

— Il doit avoir également la capacité à mettre en œuvre des moyens complémentaires, en cas d'aléas.

Références réalisées:

— Le candidat doit fournir à minima 3 références équivalentes à l'objet du présent marché déjà réalisées de moins de 3 ans. Chaque référence devra faire l'objet d'une fiche comprenant:

- o le nom et adresse de réalisation,
- o le montant et la durée du marché,

- o l'année de réalisation,
- o les caractéristiques techniques de la réalisation.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

RFx_020292

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

7.3.2016 - 13:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Irish.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les candidats peuvent manifester leur intérêt et fournir l'ensemble des informations demandées dans le présent avis via le portail achats (pha.edf.com) sous la référence de consultation RFx_020292 — en respectant la date et heure limites de candidature.

En cas de manquement, l'entité adjudicatrice devra rejeter la candidature.

Les candidats sont invités à s'enregistrer au préalable, si ce n'est pas déjà le cas, dans le portail achat. Afin de vous porter candidat, vous devez répondre à un questionnaire et y déposer les documents demandés dans le présent avis. Ce questionnaire est accessible sur la demande d'information RFx_020292.

Pour accéder à cette demande d'information, connecter vous sur le portail achat pha.edf.com

Pour tout renseignement relatif au portail achats, contacter le centre support et assistance dédiés aux fournisseurs: du lundi au vendredi de 8:00 à 18:00 CET (heures françaises) Tél. (+33) 1 84 77 00 26 ou par courrier électronique: support-edf@ivalua.com

Le nombre de candidats admis à remettre une offre sera au maximum de 6

Ils seront sélectionnés au regard des éléments exigés au titre de la capacité à soumissionner (rubrique III.2.1), de la capacité économique et financière (rubrique III.2.2) et de la capacité technique (rubrique III.2.3).

Les offres sont à remettre par voie électronique sur le portail achat (pha.edf.com) et éventuellement papier à l'adresse de contact mentionnée en I.1.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris Cedex 01

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <http://www.justice.gouv.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal de grande instance de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris Cedex 01

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: <http://www.justice.gouv.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.2.2016